



DUPLICATA DE FIMO DATANT DE 2009

Par **prf**, le **25/06/2025** à **17:02**

Bonjour

j ai passé mon permis de conduire D ainsi que ma formation complète FIMO à Marseille en 2009(après sept 2009 por être précis) mais je n ai jamais reçu ni m carte Fimo ni mon diplôme de permis de conduireD.

je vis en espane depuis 2010 , j ai ma double nationalité et maintenat pour pouvoir travailler dans les transports publiques les autorités espagnoles me réclament un justificatif de Fimo passé et obtenue en France.

hors l organisation qui gère cela , à savoir Chronopost me dit qu ils n ont aucun fichier aussi ancien . Pourriez-vous m indiquer où je pourrais faire ma demande de duplicata de Fimo ou attestation car ces données dpoivent bien être enregistrées quelquepart?

Peut-être la préfecture qui en ces tant là était l organisme qui gérait les délivrances de permis et de Fimo. Mias la Préfecture me dit que maintenet ils ne s occupent plus de ca et me renvoient à Chronopost et ces derniers me répondent qu ils n ont rien d aussi ancien. Que dois-je faire?

merci d avance

salutatio paul Ruiz

PD: permis et Fimo obtenu pà travers du Pôle emploi

Par **Chaber**, le **25/06/2025** à **17:38**

bonjour

En revanche, si vous avez un permis de catégorie C ou D votre permis est **valable 5 ans**. Vous serez soumis à une visite médicale d'aptitude lors de son renouvellement

Avez-vous au moins demandé le renouvellement?

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/tout-savoir-sur-le-permis/le-permis-de-conduire-format-carte-bancaire>

Par **Pierrepaulejean**, le **26/06/2025** à **09:10**

bonjour

il est possible que les documents aient été envoyés à votre adresse en France à l'époque....